

Vendeuse dans un bureau de tabac j'ai pris des jeux a gratter

Par caribou 73, le 30/05/2015 à 14:02

Je travaillais dans un bureau de tabac comme vendeuse un jour que nem ennuyais j'ai pris des jeux a gratter d après les vidéos et la police une centaine je ne les ai pas payés de suite erreur.entre temps mon patron a eu les resultats de son bilan avec une perte de 41 000€ biensûr il se sert de ça pour m accuser d un detournenent de 41 000€ j ai ete convoque parla police une horreur qui a appelé le parquet je passe au tribunal qu' est ce que je risque ?